



Madame, Monsieur le(a) Président(e),

La commune de Monterblanc soutient les associations qui participent activement au dynamisme local et contribuent au développement éducatif, culturel, social et sportif des monterblancais.

Les associations qui désirent solliciter une subvention de fonctionnement sont invitées à se procurer un exemplaire du formulaire de demande de subvention à l'accueil de la mairie ou par téléchargement à l'adresse suivante : <http://monterblanc.fr/>.

L'octroi des subventions ne présente en aucun cas un caractère d'automatisme. Chaque dossier remis sera étudié par la commission municipale concernée, puis soumis au vote du Conseil municipal.

Nous vous saurions gré de bien vouloir remettre votre dossier de demande de subvention pour le **30 décembre 2022** en mairie. Toute demande de subvention incomplète ou reçue hors-délai ne pourra être examinée ; aucune relance ne sera effectuée.

Veillez agréer Madame, Monsieur le(a) Président(e), l'expression de nos salutations distinguées.

**Véronique TANGUY**

**Ronan LARCIN**

Adjoints en charge de la vie associative

